



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

JO : des dépenses publiques massives mais pour qui ?

La Cour des comptes vient de chiffrer à **6 milliards d'euros** au total le coût des JOP de 2024 pour les finances publiques. La **facture est trois fois supérieure** à ce qui était annoncé.

Des milliards de dépenses publiques ont été « oubliés ».

Ce qui avait permis à Macron de se féliciter d'un budget maîtrisé et de la sobriété de ces JO.

En réalité, de nombreuses **dépenses publiques** indispensables à la tenue des Jeux ont été **minorées ou occultées** : la **sécurité** (43 000 policier.es, gendarmes et autres militaires, sociétés privées) et les **transports** (une offre temporairement renforcée et financée par la RATP et la SNCF, des travaux d'urgence financés par l'État ou les collectivités locales).

Et pour 350 millions d'euros, les **dépenses pour susciter l'adhésion populaire** aux JO (billets, fan zones, le club France, le relais de la flamme, et tous les événements socio-culturels organisés/financés, pour l'essentiel par les collectivités locales).

En dépit des 45 000 personnes qui ont travaillé bénévolement donc sans être payées, il y a donc eu 6 milliards d'euros d'argent public sur un budget total de 12,5 milliards !

Les estimations parlent de retombées économiques comprises entre 7 et 11 milliards (captées pas les sponsors privés et le sport business), soit un **déficit compris entre 1,5 de 5,5 milliards d'euros**.

Un sacrifié : l'accès au sport du plus grand nombre

Les pouvoirs publics promettaient un héritage des JO dont le plus grand nombre allait bénéficier.

Puis...le **budget 2025 des sports** a été drastiquement baissé : **moins 13%, moins 108 millions d'euros !**

Une austérité budgétaire qui creuse les inégalités de plus en plus importantes

Pour le SNEP-FSU, syndicat majoritaire des professeurs d'EPS, près de la moitié des équipements sportifs sont « insuffisants, souvent vétustes, très éloignés. » 450 000 élèves perdent plus de 30 minutes à chaque cours en raison de l'éloignement des équipements.

500 000 élèves n'ont pas accès à une piscine et ne peuvent pas apprendre à nager.

Faute de moyens, le dispositif « 30 minutes de sport par jour » à l'école primaire ne bénéficie qu'à 10 % des élèves alors même que les heures normales d'EPS ne sont pas réalisées.

A la Ville de Paris aussi, de l'argent public pour des profits privés

Avec de l'argent public la Ville rénove des équipements sportifs puis en confie la gestion au privé qui en tire les bénéfices (mais lorsque la situation économique se dégrade, l'entreprise privée augmente ses tarifs, réduit les heures d'ouverture...).

Les bénéfices pour les actionnaires, les pertes pour les usager.es !

C'est le cas de la piscine Château-Landon : <https://www.supap-fsu.org/2025/06/chateau-landon-non-a-la-privatisation-d-une-piscine-symbole-du-service-public-parisien.html>

**Refusons cette politique !
Argent public pour les services publics, des missions de qualité,
au service du plus grand nombre**